



CHARTRE SANITAIRE COVID 19

MISE À JOUR LE 05/04/2022

Cette chartre sanitaire définit les engagements et mesures que l'équipe de Mlle Violette ainsi que ses professionnels partenaires prendront lors de l'organisation et la mise en place des événements bien-être et beauté / complicité en famille :

Mademoiselle Violette s'engage à :

- Assurer l'application des directives et des recommandations des pouvoirs publics en matière de lutte contre le Covid-19 selon les recommandations des autorités sanitaires.
- Assurer une communication claire sur l'ensemble des mesures de prévention contre le Covid-19 mises en place dans ses événements auprès de ses clients et partenaires
- S'assurer de l'approvisionnement permanent pour le chef de projet et le régisseur des consommables permettant de respecter les consignes : gel hydro alcoolique, sacs poubelles, lingettes ou produits désinfectants, masques, gants, mouchoirs, essuies main, etc
- Mettre à disposition des produits désinfectants dans les parties communes de nos événements (Candy bar, toilettes, entrées...)
- Renforcer le nettoyage et la désinfection des parties communes en les désinfectant 3 fois par jour (points de contact, boutons, poignées de portes, robinets, cuisine...)
- Veiller à l'approvisionnement permanent des toilettes en papier et savon

Les professionnels partenaires s'engagent à :

- Respecter les règles en vigueur en matière de lutte contre le COVID-19
- Organiser le nettoyage de son atelier en amenant le matériel nécessaire. Chacun nettoie à son arrivée, à la fin de chaque atelier, et à son départ, son atelier et ses équipements à l'aide de désinfectants et/ou un bactéricide fongicide adapté...
- Veiller à ce que les participantes de chaque atelier se nettoie les mains et les poignets au début de l'atelier
- Favoriser le paiement par carte bancaire si possible sans contact. Désinfecter systématiquement les terminaux de paiement
- Ne pas utiliser de serviettes éponges et privilégier les consommables à usages uniques, recyclables quand c'est possible ;-)
- Lors des repas, veiller à maintenir une distance correcte entre les places à table entre les partenaires.

Enfin nous inviterons les clientes qui participent à nos évènements à respecter plusieurs recommandations écrites qui leur seront envoyées avant l'évènement :

- Respect des règles en vigueur en matière de lutte contre le COVID-19

- consignes pour leur venue (rappel des gestes barrières, explication sur le fonctionnement et le matériel que nous fournissons ect...)
- des recommandations quant à l'organisation en interne de la rotation des ateliers (en fonction de l'évolution des normes en vigueur au moment de l'évènement)

Rappel des mesures barrières et gestes d'hygiène à mettre en œuvre en toutes circonstances :

- Se laver les mains régulièrement avec du savon et se les essuyer avec un essuie-mains à usage unique ou les désinfecter avec une solution hydroalcoolique, si pas d'eau à proximité, au moins 30 secondes: avant le repas,,après passage aux toilettes, avant de se moucher (si possible) et après s'être mouché, avoir toussé ou éternué
- Se couper les ongles bien courts
- Tousser ou éternuer dans son coude
- Utiliser des mouchoirs à usage unique puis le jeter immédiatement dans une poubelle fermée, (s'il est possible, se les laver immédiatement après) ;
- Ne pas se serrer la main ou s'embrasser pour se saluer